

## **AVIS PUBLIC**

### **Dérogation Mineure**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 7 octobre 2024 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande formulée pour le lot 6 468 722 et 6 468 723, localisé au 201 rue du Saule**

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de corriger la localisation de la résidence. La résidence a une marge de recul arrière de 7.86 mètres au lieu de 9.0 mètres ainsi qu'un empiètement en cour avant de 2,74 mètres au lieu de 1,5 mètre tel que prescrit.

Donné à Laurier-Station, ce 18<sup>e</sup> jour de septembre 2024



Stéphane Dion  
Directeur général, greffier-trésorier